Déclaration d'**incendie de véhicule**

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 5 jours

Pour tout savoir sur la conduite à tenir en cas d'incendie, rendez-vous sur le site AXA dans la rubrique Se Déplacer, puis cliquez sur : ….

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat auto ou moto, contactez votre Conseiller AXA. Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant en haut à droite des pages sur : « Recherchez un Conseiller »

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....
.....
.....
.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre : .....

N° de contrat Assurance auto ou moto : .....

Date de l'incendie : .....

Date de la découverte : .....

Circonstances de l'incendie et remarques : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et coordonnées des témoins éventuels : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PJ : Copie de la déclaration à la police

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'AXA, www.axa.fr